

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2014

INSCRIPTION JUSQU'AU 26 MARS 2014

PARTIE 1 : À REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION

Nom et lien de parenté de la personne procédant à l'inscription :

Nom et prénom de l'enfant :

Adresse :

Âge : Classe :

Famille n° : (n° situé en haut à gauche sur votre facture)

Centre de loisirs fréquenté :

Tranche de quotient :

Tarif journalier : Total à payer : € en chèque ☐ carte bleue ☐

espèces ☐ bons CAF ☐ prélèvement automatique ☐

Cochez très visiblement les jours de présence de l'enfant. Vérifiez bien vos dates.

Toute inscription est définitive - toute date réservée est facturée.

Nombre de jours :

VACANCES D'AVRIL 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14 avril ☐	15 avril ☐	16 avril ☐	17 avril ☐	18 avril ☐
21 Férié	22 avril ☐	23 avril ☐	24 avril ☐	25 avril ☐

Noisiel, le

Signature

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2014

INSCRIPTION JUSQU'AU 26 MARS 2014

PARTIE 2 : À CONSERVER PAR LA FAMILLE

1. Les places en centre de loisirs étant limitées, merci d'effectuer votre inscription au plus vite, afin de garantir une réservation dans votre centre habituel.

2. Remplissez les deux volets de ce formulaire en indiquant précisément **les dates de présence de votre enfant au centre de loisirs pendant les vacances d'avril.**

3. Détachez la partie (2) du formulaire qui vous est réservée. **Conservez-la précieusement pour tout contrôle.**

4. Inscription en Mairie

Remettez la partie (1) de ce formulaire ainsi que votre règlement :

- en Mairie principale contre un paiement par espèces, carte bancaire, bons CAF ou chèque à l'ordre de **R.R.N.O. Régie Centrale**
- en Mairie annexe contre un paiement par chèque à l'ordre de **R.R.N.O. Régie Centrale**

5. Inscription par voie postale

- envoyez la partie (1) de ce formulaire ainsi que votre règlement par chèque à l'ordre de **R.R.N.O. Régie Centrale**
- envoyez la partie (1) de ce formulaire si vous avez opté pour le prélèvement automatique

6. L'inscription ne sera définitive qu'à condition que votre enfant soit inscrit en centre de loisirs et que votre situation au regard des factures de la ville soit à jour de paiement.

7. **Toute inscription est définitive et toute date réservée est facturée** (sauf en cas d'absence pour raison médicale - sur présentation sous 48 heures d'un certificat médical).

Nom et lien de parenté de la personne procédant à l'inscription :

Nom de l'enfant :

VACANCES D'AVRIL 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14 avril ☐	15 avril ☐	16 avril ☐	17 avril ☐	18 avril ☐
21 Férié	22 avril ☐	23 avril ☐	24 avril ☐	25 avril ☐

Noisiel, le

Signature